

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 12 septembre 2022

RN10 – Travaux de mise aux normes en faveur de la sécurité et de l'environnement sur le secteur de Croutelle-Ligugé

Communes de Ligugé, Fontaine-le-Comte et Croutelle

L'opération de mise aux normes de la RN 10 en faveur de la sécurité et de l'environnement dans la Vienne a été déclarée d'utilité publique le 18 décembre 2020. Elle porte sur 3 secteurs : Croutelle-Ligugé, Ruffigny-Vivonne et Vivonne-les Minières, avec pour chacun l'aménagement d'un échangeur routier complet permettant de sécuriser les échanges depuis ou en traversée de la RN 10.

Les travaux du secteur de Croutelle-Ligugé se poursuivent avec un nouvel échangeur proche de sa configuration définitive.

À compter du mardi 20 septembre à 9h30 la circulation de tous les véhicules sera possible sur le nouvel ouvrage d'art, et la commune de Croutelle sera accessible depuis ce nouvel échangeur et la rue de Virolet.

La nouvelle phase, d'une durée de deux mois, consiste à adapter la bretelle existante Poitiers \rightarrow Niort et à achever l'élargissement à 2 x 2 voies de la RN 10.

Ces travaux vont nécessiter, des coupures ponctuelles la semaine du lundi 12 septembre au lundi 19 septembre, puis la fermeture des bretelles Poitiers → Niort et Niort → Angoulême à partir du mardi 20 septembre à 9h30 et jusqu'à mi-novembre, avec des déviations présentées en annexe.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants. Pour préparer leurs déplacements et pour s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont également invités à consulter le site internet **Bison futé** et **dira.fr**.

Cette opération routière, inscrite au contrat de plan État-Région 2015-2020 pour un montant de **38,5 M€, est financée à 100 % par l'État** et conduite par la direction interdépartementale des routes (DIR) Atlantique.

Contact presse Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Mèl: anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr

